

O. R.

18 NOV. 1983

N° : 3797

Cote

B

LES POPULATIONS CÔTIÈRES
DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

BALAYÉES par le vent de la mer, imbibées par les eaux des estuaires, les côtes de l'Afrique Occidentale forment un milieu particulier.

L'humidité y est plus forte qu'à l'intérieur, si bien qu'à latitude égale on retrouve des conditions beaucoup plus favorables à la forêt. Cependant le milieu n'est pas homogène et l'on peut y discerner plusieurs zones climatiques ou géographiques.

De Dakar à Bathurst, la côte est découpée par de nombreux estuaires, elle est moins festonnée plus au sud, l'humidité y est toujours forte. Des lagunes s'allongent tout au long des forêts de Côte-d'Ivoire. À partir d'Axim la côte change de direction : le vent de la mer ne l'arrose plus. Le Sud du Ghana et du Dahomey, plus encore le Sud du Togo sont des pays secs, de végétation soudanienne malgré leur latitude. L'humidité et la forêt reprennent au delta du Niger.

L'examen d'une carte ethnique ou linguistique montre l'extrême diversité des populations côtières : plus on approche de la côte, plus les groupes sont petits, divisés. Ce fait est particulièrement évident de Dakar à Abidjan, et l'homogénéité au moins relative des populations de l'intérieur le rend plus frappant encore.

Dans cette bigarrure ethnique on peut distinguer trois secteurs : de Dakar à la Sierra-Leone, du Libéria au Bandama et enfin d'Abidjan à la Cross River. Ces divisions correspondent en gros à celles que Delafosse retenait pour ses zones linguistiques.

En face de ces diversités le milieu côtier a-t-il été assez fort pour imposer des traits communs ? Y aura-t-il une civilisation maritime ouest-africaine ? Ce sera notre quatrième point.

DU SÉNÉGAL AU LIBÉRIA

IMPLANTATION ET ORIGINE DES POPULATIONS

Les Imraguen sont la première population côtière originale que l'on rencontre en suivant la côte du nord au sud.

Leurs techniques sont intéressantes par leur caractère primitif : lorsqu'un banc de mulets est signalé, les hommes courent dans l'eau à sa rencontre, en déployant des filets qu'ils tiennent à bout de bras. Et l'on songe à la chasse des Nemadis, à l'autre extrémité de la Mauritanie, qui, aidés de leurs chiens, forcent le gibier à la course.

Pourtant les Imraguen ne sont probablement pas les héritiers de quelque population primitive : on pense qu'ils sont simplement descendants d'esclaves capturés jadis parmi les pêcheurs du Sénégal et installés là par leurs maîtres maures.

Les Ouolof de l'embouchure du Sénégal, à part leur pratique de la pêche maritime, ne diffèrent pas de ceux de l'intérieur. Mais l'existence d'un foyer d'acculturation aussi ancien que Saint-Louis du Sénégal doit être signalé. Avec les Lébou de la presqu'île du Cap-Vert, nous nous trouvons devant une population qui revendique son originalité. S'agit-il de réfugiés ayant voulu échapper à l'autorité du Damel du Cayor ? S'agit-il d'une population antérieure, repoussée par la migration générale des Sérér puis des Ouolof du nord vers le sud ?

Des villages situés à vingt kilomètres de la mer et à cent kilomètres de Dakar se disent Lebou, affirment des parentés avec Rufisque ou Bargny et avec les Sérér Ndout de Mont-Rolland (Thiès). Plus au sud, dans l'estuaire du Saloum et dans ses îles, des populations Niominka ont préservé leur culture propre.

Jusqu'ici, il s'agissait de groupes infimes, de quelques milliers ou dizaines de milliers d'individus. Avec les Diola de Casamance, il s'agit de masses plus importantes. Le total des tribus de ce peuple atteint quelque cent soixante-quinze à deux cent mille habitants en Basse-Casamance.

Tous les peuples côtiers (Diola, Djougout, Floup, Baïot, Baïnouk, Mandjak, Balante, Papel, Biafado ou Bissago) se ressemblent beaucoup.

Du Sénégal à la Guinée portugaise, des estuaires aux archipels tout proches, les Nalou, les Landouman de Boké (Guinée) et même les Baga de Boffa ou Dubreka leur sont probablement apparentés. Des ethnologues font même état de traits de ressemblance avec les Coniagui et les Bassari qui habitent les contreforts nord-ouest du Fouta-Djalon.

Les Landouman se considèrent comme frères des Timné de Sierra-Leone. Les Boulom, les Sebori ou les Krim semblent pouvoir être rapprochés des Kissi. On en vient à émettre l'hypothèse d'un premier peuplement de toute la région, Fouta compris, par ces populations. Un premier refoulement aurait eu lieu vers le ^{xv}^e siècle avec l'installation de Koli Tenguela des Peuls païens et des Dialonké. Puis la pression se fit plus nette lorsque les Peuls islamisés écrasèrent les Dialonké et les forcèrent à descendre vers la mer. On comprend alors pourquoi les peuples nalou sont séparés des Coniagui et les Boulom des Kissi par une intrusion de population de langue très différente.

Derrière les côtiers en effet, d'autres peuples : Sous-sou, Mendé, Dialonké ou Kouranko occupent la moyenne Guinée ou l'intérieur de la Sierra-Leone. Les Soussou ont atteint la mer vers Forecaria, tandis que les Vaï ont pénétré plus loin encore, et sont sur le rivage, à la frontière libéro-sierra-léonaise.

LANGUES

L'examen de la carte linguistique confirme bien ces répartitions : deux groupes de langages sont en présence : un groupe proprement côtier, diola, nalou, timne, бага, landouman, boulom dont le kissien est assez proche, et un groupe apparenté aux langues du Haut-Sénégal et du Haut-Niger : le vaï ou le kouranko sont proches du bambara ou du malinké et appartiennent au groupe mandé tan. Les autres langues, soussou, mendé, diallonké, en sont un peu plus éloignées. Elles appartiennent au groupe mandé fu.

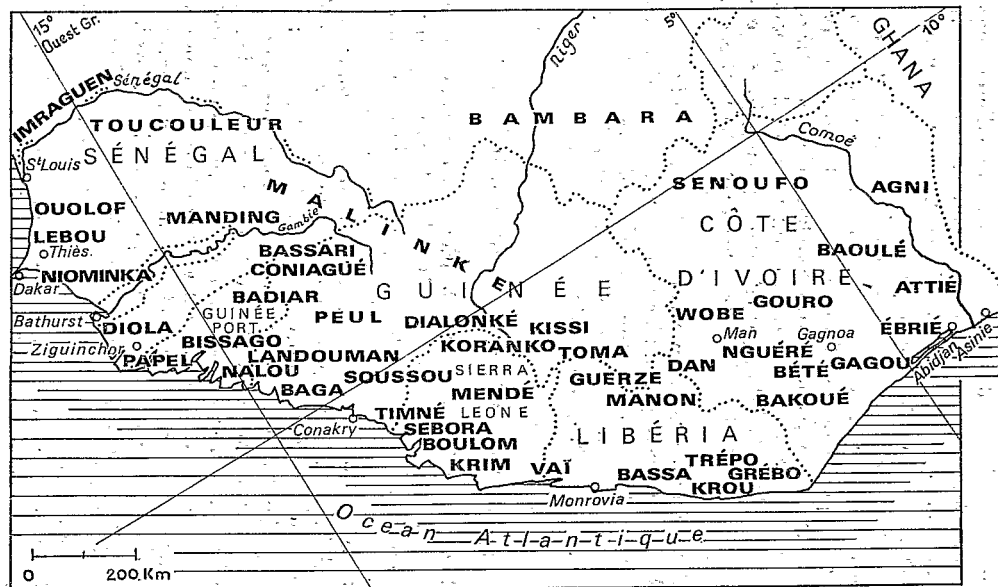


Fig. 1. — POPULATIONS CÔTIÈRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

L'existence de classes nominales est caractéristique des langues côtières : les mots y sont répartis en un certain nombre de classes affectées d'un pronom ou d'un groupe de pronoms particuliers; en revanche il n'y a pas de séparation masculin féminin. Dans les groupes mandé les classes nominales ont disparu.

Dans toute cette région autrefois coupée, une tendance à l'unification se dessine et des langues véhiculaires prennent de l'importance : le soussou par exemple est en pleine expansion tant chez les Nalou que chez les Baga. Un certain nombre de Diola parlent la langue des Manding. En Guinée portugaise et jusqu'à Ziguinchor le créole (portugais simplifié) est assez répandu.

Fait extraordinaire, une langue de cette région possède un alphabet particulier : vers 1850, un Vaï a mis au point des caractères qui ont pris une valeur phonétique. Et l'exemple a été suivi par les Mendé de Sierra-Leone et les Bassa du Libéria.

ANTHROPOLOGIE. DÉMOGRAPHIE

Les auteurs s'accordent volontiers sur l'existence d'un type humain particulier à la côte, dans le nord : grand, de teint très foncé et cela à rapprocher du teint particulièrement sombre qui caractérise les Sénégalais.

L'étude faite parmi les Mendé semble résumer les conditions du sud : deux types semblent se dégager : l'un dolichocéphale, mince, au front droit; l'autre plus court, plus trapu, au torse plus long, meso ou brachycéphale, au front fuyant. La diversité est donc évidente.

D'une façon générale, la côte est plus densément peuplée que l'intérieur : chez les Diola ou les Mandjak des densités de quatre-vingts habitants au kilomètre carré se rencontrent sur des circonscriptions entières. Moins forte en Guinée, la densité remonte en Sierra-Leone chez les Boulom ou les Seborá (vingt-cinq habitants au kilomètre carré).

De telles densités sont considérables pour l'Afrique et pour une zone rurale. Il n'y a en effet pas de grandes concentrations urbaines. Les villes sont récentes, postérieures à l'installation des Européens. L'état sanitaire

des populations est considéré comme bon. Cependant la consommation de vin de palme est très appréciable : Diola, Baga, Nalou ont une solide réputation de buveurs.

Comme partout en Afrique, les taux d'accroissement démographique sont fort élevés. Cependant, une enquête démographique faite en Guinée a montré que les populations « refoulées » baga, nalou, landouman, n'étaient pas les plus dynamiques. La polygamie affecte quarante pour cent des hommes.

Deux courants migratoires s'opposent. Une fraction de la population locale va en ville. Dakar abrite actuellement une importante colonie de Diola, Balante, Mandjak, etc. Spécialistes du palmier et de la récolte du vin, un certain nombre de jeunes gens vont louer leurs services dans les *niayes* (région de dunes, marécageuse, entre Dakar et Saint-Louis).

En sens inverse, les peuples de l'intérieur continuent à émigrer vers la côte : pression des Manding sur la frange occidentale du pays diola, pression des Peuls sur les Soussou.

ÉCONOMIE

Les hygiénistes soulignent le rare équilibre de la ration alimentaire des peuples qui vivent auprès de la mer : huile de palme, riz, poissons en sont les éléments essentiels.

Les cultures de riz irrigué sont en effet propres à ces zones d'estuaires. Technique ancienne, puisque les Diola (en particulier) ont mis au point diverses variétés de riz. En Basse-Casamance, comme en pays baga, les rizières sont endiguées, des troncs de rônier évidés servent d'écluse et permettent d'éliminer l'eau en excès. Les pluies sont utilisées pour obtenir un dessalage des terres.

Afin de maintenir la fertilité du sol, les paysans y enfouissent des herbes en guise d'engrais vert, enterrent des déjections d'animaux ramassées dans les parcs à bestiaux, des détritux de cuisine, du sable et des herbes sèches (après avoir malheureusement réduit le tout en cendres); le sol est retourné en billons avec un outil original, le *kayendo*, sorte de pelle en bois composée

d'un grand manche et d'une palette allongée, profilée d'étrange façon, et renforcée d'une lame en métal en son front d'attaque. Le kayendo se pousse sur le sol.

Le travail est évidemment pénible, mais les rendements atteignent dix-huit à vingt quintaux à l'hectare. Cette culture savante est en recul. Ceux qui se piquent de modernisme, les jeunes, les islamisés, l'abandonnent aux femmes. Pourquoi ? En Casamance, l'arachide est une culture nouvelle, auréolée du prestige manding ou oulof. D'autre part, elle permet d'acquérir de l'argent alors que le riz n'est guère objet de commerce.

Régression technique mais aussi déséquilibre sociologique, car la femme se trouvera diminuée d'être réduite à des travaux pénibles et de n'avoir pas de possibilité de gains comme l'homme.

Caractéristique de la civilisation diola, mandjak, bis-sago, nalou, бага, ou boulom, la riziculture irriguée est moins fréquente déjà chez les Mendé; les Soussou ne la pratiquent à peu près pas : nouvelle opposition entre les côtiers véritables et les Mandé qui sont établis plus en retrait. Ici, c'est le riz dit de montagne (cultivé à sec) qui est la céréale la plus appréciée.

En revanche, l'économie de plantation a pénétré dans cette région : plantations de bananes en pays soussou, et surtout plantations de café au Kissi.

L'économie de marché fait son apparition dans ces milieux où elle semble assez nouvelle. Certaines institutions étaient encore inconnues dans un passé récent. Chez les Diola les échanges se font en principe mesure pour mesure. Des trocs, pas de monnaie, pas d'appréciation bien nuancée des valeurs. La concentration des acheteurs et des vendeurs sur une place de marché n'est pas une institution générale, et certaines régions du pays soussou ou бага ne connaissent ou ne connaissaient que le colportage, malgré l'existence de produits qui animent des courants commerciaux importants, sel, poissons secs, cola.

Il n'est donc pas étonnant que les originaires de ces pays ne manifestent qu'un intérêt et une aptitude limités pour les professions commerciales : aussi sont-ils colonisés par les commerçants venus de l'intérieur, Dioula ou Malinké.

Les techniques artisanales des peuples qui nous

occupent ici ne jouissent pas d'une renommée particulière.

Comme partout en Afrique, le forgeron est réputé jouir de pouvoirs surnaturels, il donne et enlève la lèpre chez les Diola, il écarte les esprits des lieux hantés chez les Soussou. Mais le système des castes est singulièrement atténué. Chez les Diola la profession est héréditaire dans deux familles, mais l'exogamie s'oppose à la naissance d'une caste. Chez les Soussou le métier est héréditaire et le forgeron ne peut épouser qu'une fille de forgeron, mais la profession est ouverte à des hommes qui n'appartiennent pas à la caste.

D'une façon générale, le métier de cordonnier est exercé par des étrangers (Ouolof, Dialonké, Malinké). Le tissage n'est pas absolument inconnu, non plus que les teintures à l'indigo. Mais ces techniques semblent plus familières aux Mandé-fu (Mendé, Soussou) qu'aux côtiers véritables.

Pour la construction cependant des trouvailles originales ont été faites, particulièrement en Casamance et en Guinée portugaise. Cases à impluvium, cases à étage, cases au toit dissymétrique, cases ovales ou rectangulaires, les types les plus divers se mêlent.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

Les institutions politiques de ce secteur sont fort variées. La plupart des peuples n'avaient pas la notion d'État, le village géré par les patriarches semblait un cadre suffisant. Diverses associations représentées dans toutes les communautés d'une région donnaient parfois une certaine unité et formaient l'embryon d'un pouvoir super-villageois.

Certains Diola pourtant ont des « rois » ou des « reines ». En fait, il s'agit de prêtres plutôt que de chefs politiques. Écrasés sous les interdits les plus divers, les « rois » veillent surtout au maintien de la fertilité, à la chute des pluies. Ils sont choisis par un conseil parmi les membres de deux ou trois familles qui alternent au pouvoir.

Le chef timné est également un personnage religieux, élu par un conseil, saisi par surprise, initié en brousse,

mais la hiérarchie des officiers, plus développée, montre l'évolution de l'institution.

Chez les Mendé, l'organisation est toute différente. Il s'agissait ici d'un État véritable qui avait atteint une relative ampleur. La constitution était dominée par une séparation des pouvoirs de type dyarchique : en face du roi, son adjoint disposait du pouvoir exécutif et était l'intermédiaire obligé entre le roi et le peuple. Il assurait l'intérim pendant son absence ou les interrègnes et veillait à ce que tous, même le chef, respectassent la coutume. Tantôt choisi dans une famille détenant héréditairement le titre, tantôt neveu maternel du roi, cet adjoint, ou « lavalie » détenait un pouvoir autonome.

La filiation patrilinéaire est dominante. Cependant la parenté matrilineaire n'est pas négligeable. Il existe à peu près partout des traces assez effacées d'une structure familiale bâtie sur ce système : chez les Lebou de Dakar, malgré la pénétration du droit musulman, il y a même un patrimoine de la famille utérine dont la dévolution se fait d'oncle à neveu. Mais c'est le seul cas vraiment net parmi les peuples étudiés ici. Chez les Diola, la famille utérine a compétence pour certains rites et pour la surveillance de l'éducation des neveux. Chez les Baga la bipartition des villages peut s'analyser comme un affrontement de ces deux conceptions : descendants patrilinéaires du fondateur en face des descendants de son neveu autrement dit de son matrilineage. Ailleurs, chez les Mendé, l'existence de ce système se décèle à travers les pouvoirs et les droits de l'oncle, à travers les mariages préférentiels de la fille avec le neveu.

RELIGIONS

Aucun système religieux ne s'est imposé dans l'ensemble étudié ici. La pénétration de l'islam en milieu Diola ne date que du début du siècle, mais près de la moitié des Diola sont musulmans. Les groupes parlant mandé y sont plus sensibles encore : les Soussou sont islamisés dans leur très grande majorité, ainsi que le tiers des Timné et quelque dix pour cent des Boulom et Seboré ou Sherbro.

Une proportion importante des Diola, en prenant le

mot au sens large, et en y incluant Balante, Bissago, Mandjak, etc., est catholique. Il en est de même chez les Baga, les Nalou, Seborá et Boulom.

Quant aux cultes traditionnels ils sont fort divers, des puissances se manifestent dans les objets, autels, sanctuaires, et permettent à l'homme d'agir sur la divinité et d'obtenir protection ou faveurs. Fétichisme ou animisme si l'on préfère. La diversité des *boekin* (fétiches diolas) est telle qu'un auteur en dénombre une centaine en Basse-Casamance avec une fonction particulière pour chacun. Parfois des cultes adressés au nom des ancêtres s'y ajoutent. Chez les Timné chaque âme repose dans une pierre conservée soigneusement dans un temple.

En face de cette multiplicité des cultes, des sociétés initiatiques assurent une relative unité. Les femmes ont souvent une association distincte de celle de l'homme. Pourtant chez les Mendé une femme peut être initiée au *poro*. Cette ethnie, il est vrai, réserve aux femmes une place importante : elles peuvent même hériter de la couronne. Ces sociétés secrètes ne sont pas centralisées mais elles peuvent s'entremettre dans des difficultés intervillageoises, intercantionales, etc. Les initiés de rang supérieur jouent un rôle politique essentiel.

En face de ces sociétés qui contribuent à assurer la bonne marche de la communauté, existent des sociétés, véritablement secrètes, qui rassemblent sorciers ou magiciens.

Les productions artistiques ne sont pas extrêmement nombreuses, quelques masques chez les Baga et les Mendé.

Malgré la latitude relativement élevée, cet ensemble culturel paraît marqué par la forêt : on trouve même chez les Baga des tambours à deux tons tout en bois, analogues à ceux des forêts du Cameroun. Les vieux ont encore souvenir des pagnes faits d'écorces tapées.

C'est la culture du riz irrigué qui fait la profonde originalité de cette région : autour de lui se rassemblent des trouvailles agronomiques intéressantes.

DU LIBÉRIA À ABIDJAN

IMPLANTATION ET ORIGINE DES POPULATIONS

Région forestière plus ou moins défrichée, selon l'importance de la population, cette zone est assez homogène. On retrouve cependant l'opposition déjà signalée entre les populations riveraines de la mer et toutes celles qui, quelque deux cents ou trois cents kilomètres à l'intérieur, ont fait peser sur elles une pression. D'où venaient-elles ? Émigraient-elles elles-mêmes ? Étaient-elles refoulées par les conquêtes des États peuls ou soudanais ? Les Toma et surtout les Guerzé de Guinée forestière descendent jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de Monrovia. Les Dan ou Yakouba, les Manon, les Wobé, les Gouro, les Gagou occupent une aire cohérente dans les cercles de Man, Guiglo, Daloa.

Sur la côte libérienne elle-même, les Baga, les Krou, les Trepo, les Grébo, puis en Côte-d'Ivoire les Bakoué se succèdent, tandis qu'une autre branche de la famille est composée essentiellement des Bété de Gagnoa à qui se rattachent leurs voisins Dida, Kwaya, Godje.

Peut-être faut-il enfin classer à part les populations extrêmement diverses qui vivent sur les plages et au bord des lagunes. Tous sont apparentés aux groupes Krou ou Bété.

LANGUES

Les linguistes rappellent la parenté des langues de l'intérieur avec le groupe mandé. Cependant ils rangent dans un sous-groupe particulier celles qui nous occupent ici : toma, guerzé ou kpelé, dan, manon, wobé ou gouro qu'ils rapprochent du soussou de Guinée et du méné de Sierra-Leone évoqués plus haut. Tout cet ensemble, classé selon le mot employé pour dix, est dit mandé-fu par opposition à la famille mandé-tan qui comprend des langues plus importantes (bambara, malinké).

Du Libéria à la lagune Ébrié, les langues côtières forment un groupe assez cohérent, caractérisé par la présence de tons ayant une valeur essentielle pour la

signification des mots et des phrases. On distingue les langues lagunaires, très diverses, et les langues krou où l'on retrouve, à travers les deux familles bété et bakoué, une certaine unité.

ANTHROPOLOGIE. DÉMOGRAPHIE

Les Gagou représenteraient le type primitif classique de cette région : il s'agit d'un groupe autochtone, coïncé entre Gouro et Bété. Population presque pygmoïde : un mètre cinquante-cinq, quarante-deux kilos, visages petits.

Dans le groupe Krou, la couleur dominante est le brun foncé, avec une certaine proportion de teints clairs, plutôt rouges, le système pileux est relativement développé, tailles médiocres, bustes courts. Au contraire, des échantillons du groupe linguistique mandé-fu sont décrits comme plus grands, de teint plus foncé.

La carte des densités montre bien le faible peuplement des confins Libéria-Côte-d'Ivoire. Des noyaux de densité forte (pour l'Afrique) existent aux frontières Libéria-Guinée-Sierra Leone. La lisière nord de la forêt de Côte-d'Ivoire est relativement peuplée (Man : de quinze à vingt habitants au kilomètre carré; Zuenoula : plus de vingt) ainsi que la partie est de la zone étudiée ici (Gagnoa; Lakota : plus de vingt au kilomètre carré). Cette répartition des densités fait songer au rôle de refuge qu'a joué la forêt : repoussés du nord au sud par les États malinkés, de l'est à l'ouest par les petits royaumes Agni ou Baoulé, du nord au sud par le contrecoup des invasions peules en Guinée, la population est encore en bordure et n'a pas vraiment colonisé tout l'intérieur.

La situation démographique serait médiocre dans certaines ethnies (Dan, Kran). Une immigration est sensible dans les régions propices aux cultures d'exportation.

ÉCONOMIE

Beaucoup de peuples de cette région sont encore des agriculteurs médiocres. Ramassages, cueillettes ou chasse permettaient, il y a encore quelques dizaines d'années, de

satisfaire les besoins les plus essentiels : chenilles, vers de palmiers, termites, petits rongeurs, escargots sont recherchés. On utilise un grand nombre de plantes sauvages aux feuilles ou pousses comestibles : certaines vieilles femmes bétés en connaîtraient jusqu'à soixante-dix espèces. La chasse individuelle ou collective, au piège ou au filet, est pratiquée avec passion par les Krou, les Oubi, les Bété, les Gagou, bref par les peuples de la grande forêt. Agriculteurs de fraîche date, leur outillage est encore peu développé : une hache, un coutelas, un bâton à fouir étaient les seuls outils des Bété il y a vingt ans. La houe même est d'introduction toute récente. Bananes, plantains et taros étaient les légumes les plus importants. Tout est bien changé et les progrès accomplis montrent la plasticité de la population. Manioc, riz, ignames sont maintenant cultivés. Parmi les populations de langue mandé-fu, la connaissance des techniques agricoles est plus ancienne : Toma, Guéré, Dan, certains Gouro ont depuis longtemps des champs de riz : trente-sept variétés ont été dénombrées dans la région de Man. Les premières années d'un défrichement, le riz profite du sol forestier enrichi par l'incinération des arbres. Puis, le sol s'épuisant, le cultivateur mêle sorgho ou maïs au riz, afin que les racines de ces plantes plus robustes aillent fouiller le sol plus loin. Enfin il ramène la terre en buttes et y bouture du manioc. Exploitation destructive et non pas assolement puisque la fertilité du sol n'est pas renouvelée et qu'il faudra abandonner le champ après un cycle de culture.

En général le cultivateur des régions forestières n'a pas à subir de saisons rigoureusement tranchées, à régler avec prudence ses travaux et sa consommation : en région soudanaise, en effet, il faut semer aux premières pluies; semer trop tôt serait perdre la graine, labourer trop tard serait risquer que les moissons n'aient pas le temps de mûrir et ne soient échaudées. Ici au contraire on trouvera toujours dans les jardins quelques tubercules consommables, sans avoir à se préoccuper de gérer parcimonieusement un grenier.

Dans ce milieu d'agriculture médiocre, les cultures d'exportation se sont implantées. Les kolas sont un élément traditionnel de commerce africain. Les peuples qui vivent dans la partie nord de la forêt en vendent des

quantités importantes à des colporteurs venus du nord. Le palmier à huile fournit également des ressources. Mais, depuis la guerre, le café a eu une vogue prodigieuse. Beaucoup d'Africains sont devenus planteurs. Hier chasseurs et vivant de cueillette, ils sont aujourd'hui tributaires d'une économie de marché à quoi rien ne les prédisposait. Aussi les premiers à profiter de cette évolution ont-ils été non pas les autochtones, mais des émigrés voltaïques, dioulas ou baoulés, qui ont acheté des terres.

Les techniques artisanales n'ont atteint qu'un faible développement. Partout on sait travailler le fer. Mais plusieurs peuples de cette région ne savaient pas l'extraire et devaient se contenter de mettre en œuvre le métal qu'ils se procuraient à l'extérieur. N'est-ce pas à cause de cette spécialisation que des monnaies de fer ont pu se développer comme les *sombés* des Gouro ou les *guinzés* des Toma. Cependant quelques objets de cuivre témoignent que la technique de la cire fondue s'est répandue; on peut supposer que les artisans baoulés ont été les maîtres des Bété en ce domaine.

Pas de castes professionnelles, pas de spécialisation. Chez les Gagou, même, la poterie est faite par les hommes alors que partout ailleurs en Afrique elle est réservée aux femmes.

Dans cette région où les techniques sont peu développées, tissage et teinturerie n'étaient pas connus partout dans la forêt. De même, la cordonnerie est pratiquée à peu près uniquement par des artisans immigrés du nord.

ORGANISATION SOCIALE ET POLITIQUE.

Aucune des populations de cette région n'avait donné naissance à des organisations politiques importantes. Pas d'État, pas d'organisation tribale même. L'organisation villageoise est aux mains de notables. Plusieurs groupes pratiquent la séparation des pouvoirs, classique en Afrique. Chez les Gagou, un chef de terre est compétent pour tout ce qui concerne les cultes agraires, le partage des champs, tandis qu'un chef de village partage avec les notables l'ensemble des pouvoirs

civils. Chez les Gouro, apparaissait un chef de tribu, dont le rôle est religieux en face du chef de guerre, des chefs de village et des chefs de terre. Chez les Guéré, un chef de guerre et un chef religieux se partageaient le pouvoir. Tout cela donne l'impression d'émiettement. L'organisation moderne avec des chefs de canton, aussi bien en Côte-d'Ivoire qu'au Libéria, est-elle suffisamment entrée dans les mœurs pour durer ? Les sociétés religieuses initiatiques restent encore trop localisées pour unifier ces sociétés. Certaines tribus en sont même démunies : les Gagou, par exemple, ont bien quelques masques, qui exécutent des danses, mais aucun secret, aucun rituel ne semble entourer ces objets qui sont la propriété d'individus et non d'associations. La plupart des Gouro, des Bété n'ont pas de ces sociétés secrètes dont le rôle est grand chez les Toma, les Guerzé, les Dan.

La famille est presque uniquement patrilinéaire. Les femmes ont peu d'autorité; parmi les Toma et les Guerzé pourtant, existent des associations féminines très solides. Dans certains clans Guerzé même, une femme est choisie par ses sœurs comme chef, intronisée, pourvue de suivantes, munies d'armes de comédie... Chez les Bété enfin les sœurs jouissent d'un droit de surveillance sur le ménage de leur frère et les neveux utérins s'arrogent des droits exorbitants sur les biens de leur oncle.

RELIGIONS

L'islam exerce un certain attrait sur les peuples habitant à la lisière nord de la forêt : les commerçants dioulas jouent un grand rôle dans la diffusion de la foi musulmane. Vers le sud, les premières missions catholiques ont été fondées à Assinie en 1687. En fait l'effort systématique date seulement de 1895.

Les religions locales n'ont pas grand développement. Certains groupes vénèrent les mânes des ancêtres. La terre apparaît souvent comme une divinité nourricière, féconde et justicière, tandis que le ciel assimilé parfois au dieu suprême est trop lointain pour recevoir prières ou sacrifices. La foudre pourtant, matérialisée par des pierres néolithiques, peut frapper certains coupables. Des sacrifices peuvent être faits aux puissances qui

habitent arbres, rivières ou montagnes. En particulier, les eaux sont l'habitat d'êtres surnaturels, serpents ou sirènes. Une poussière de cultes plutôt qu'un fonds religieux commun. Pour les Bété et les Guéré, des auteurs soulignent ce point et relèvent « l'abondance relative de pratiques plus magiques que religieuses... où chacun cherche pour lui seul une protection contre l'inconnu... » Aussi les conditions sont-elles favorables à une diffusion des fétiches venus de l'extérieur : un objet, un rituel sont transmis moyennant finances à un nouveau fidèle. On voit ainsi se répandre dans la région des rites venus du pays baoulé, du pays guéré.

Un autre phénomène est caractéristique de la zone qui nous occupe : la diffusion de religions synchrétistes utilisant des éléments chrétiens. Le prophète Harris, né au Libéria a eu (et a encore) une grande influence en Côte-d'Ivoire. Sa religion prêche un Dieu vengeur, ennemi de la sorcellerie, du vol, du mensonge, de l'adultère.

D'autres ont suivi cette voie, et une femme a même fondé une Église vers 1949. Toujours, on insiste sur la lutte contre les mauvais sorciers qui mangent les âmes et lancent toutes sortes de maléfices : peur et insécurité doivent terriblement marquer le climat moral de la région pour que tout tourne autour de ces idées.

Dans le domaine de l'art, les populations de cette zone ont surtout produit des masques de bois sculpté. Des êtres de cauchemar chez les Guéré, Niaboua, Wobé et Bété, des visages hideux chez les Gué ou les Gio. Les Dan et les Kono, les Gouro ont sculpté des types plus réalistes. Peut-être retrouve-t-on là aussi le climat psychologique d'inquiétude qui marque les religions forestières.

D'ABIDJAN À CALABAR

IMPLANTATION ET ORIGINE DES POPULATIONS

L'influence dominante dans ce secteur est celle des Yorouba. Influence culturelle, ou influence anthropologique ? Il est souvent malaisé de distinguer l'une de l'autre. Il serait probablement excessif de faire du pays

yorouba actuel le berceau des diverses tribus qui peuplent la côte d'Axim à la Cross-River. Comme souvent, des conquérants peu nombreux ont imprimé leur marque à des populations arrivées antérieurement et les ont assimilées. Les Yorouba habitent actuellement au sud-ouest de la Nigéria où ils représentent une masse considérable. Pas plus qu'aucun peuple africain ils ne sont autochtones de cette région : ils s'y sont fixés au ^{xiii}^e siècle, venant du nord. Certaines de leurs tribus se sont avancées vers l'ouest et on les rencontre sous le nom de Nago ou Ana jusqu'au Togo. Les Fon du Dahomey sont leurs parents. Partis vers l'ouest, avec les ancêtres des Ewé du Togo, ils se sont arrêtés au début du ^{xviii}^e siècle et ont organisé un royaume guerrier autour d'Abomey, repoussant vers le nord les Mahi, vers l'est les Adja, vers le sud les Goun ou Popo de Porto-Novô et les Aizo de Ouidah.

La migration des Ewé a été plus compliquée : après la séparation d'avec les Fon, ils sont remontés vers le nord-ouest puis sont redescendus au sud et au sud-ouest, pour aboutir, au ^{xviii}^e siècle, à leur habitat actuel du Sud-Togo. Entre Fon et Ewé s'étendent des peuples moins importants, issus des cadets de la même migration (Ouatchi), ou fils de pêcheurs venus le long de la côte, de l'est (Peda) ou de l'ouest (Mina).

Quelle est l'origine des Akan et en particulier des plus importants d'entre eux, les Achanti? Établis dans le nord du Ghana aux environs du ^{xii}^e siècle, ils durent quitter cette contrée devant une invasion Dagomba, au ^{xv}^e siècle, et s'installèrent alors dans leur habitat actuel en écartant les Gan et les Gouang. La dispersion extrême des populations issues de la souche Gouang montre l'importance ancienne de ce peuple : les Gondja du Nord de la Gold Coast en forment la fraction la plus importante. Mais les Abron de Boudoukou (Côte-d'Ivoire), les Aviagan (de la région d'Atakpame Togo), des fractions sur la côte à l'est de la Volta en sont issues. Les peuples akan sont nombreux : Zema ou Apolloniens, Fanti, Akanda sur la côte, Aowim, Sefwi, Wasa, Denkera, Assen, Twifo, Akim, Kwahu à l'intérieur : mais tous ont été éclipsés par les Achantis, réunis en confédération au début du ^{xviii}^e siècle. Les armées achanti sèment la terreur et imposent leur domination.

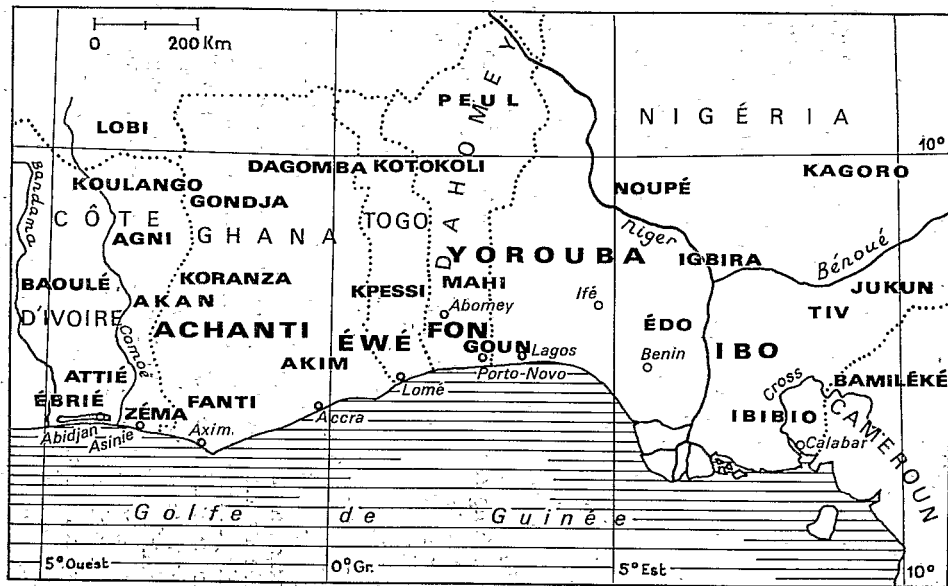


Fig. 2. — POPULATIONS CÔTIÈRES DE L'AFRIQUE DE L'OUEST.

Le royaume d'Abomey est un rival détesté et à plusieurs reprises les Achanti traversent le Togo pour atteindre leur ennemi.

Agni et Baoulé de Côte-d'Ivoire forment la pointe extrême de la migration des Akan. L'histoire a gardé le souvenir d'Aoura Pokou, princesse achantie, sœur d'un prétendant au trône qui, à la mort de son frère, entraîne ses partisans à l'ouest, leur fait franchir la Comoë vers 1730 et conquiert un empire sur les Gouro et les Senoufo. Agni et Baoulé ont absorbé des populations antérieures et ont influencé les tribus voisines : Abe, Atye, et les petites tribus des lagunes : Vétére, Aburé, Ebrié, Adioukrou, Aladian, Brignan.

Le foyer yorouba a rayonné aussi bien à l'est qu'à l'ouest. Au nord-est, le royaume des Noupé s'est formé en réunissant des tribus diverses venant les unes du pays yorouba, les autres du nord. À partir du confluent Niger-Benoué, les populations sont marquées par l'empire Jukun. Cet État riverain de la Benoué semble avoir eu une influence civilisatrice sur les Mounchi ou Tiv, semi-Bantous.

Ses émigrants ou ses généraux ont fondé les communautés idoma tandis que les Igara et Igbira étaient issus des migrations yorouba; tout cela fut sérieusement ébranlé lors de la conquête peule du XVIII^e siècle.

Au sud-est, le Bénin est un centre de civilisation; à partir du XIV^e siècle, organisé par un roi yorouba il étend son influence vers le Niger ou ses émigrants engendrent les divers peuples édo (Kukuruku, Esa, Itseriki) du delta du Niger.

De l'autre côté du fleuve, les Ibo, conquis par le Bénin, et les autochtones Ibibio étaient influencés par la culture dominante. C'est à une influence culturelle — et non pas à une parenté par le sang ou à une parenté linguistique — qu'il faut faire appel pour expliquer la culture particulière des Bamiléké, des Bamoun ou des Tikar qui habitent les hautes terres du Cameroun. En effet, ces populations représentent une synthèse d'éléments fort divers : certains de leurs éléments et divers traits culturels sont venus du nord-est, à la suite de migrations causées probablement par les contrecoups de l'extension des Peul dans l'Adamawa. Une fraction de la population, plus anciennement implantée, est semi-

bantoue. Certains usages et certaines techniques enfin font songer aux civilisations du Benin.

LES LANGUES

La situation linguistique reflète bien la situation ethnique : au Cameroun, Tikar, Bamoun et Bamiléké parlent des langues proches des langues bantoues, langues à tons et à classes quant à leur vocabulaire et à leur syntaxe : les autres parlers sont classés par certains linguistes dans une catégorie unique de Calabar à Abidjan. En fait, sous cette unité très théorique, des familles linguistiques se dessinent : un groupe akan réunit fanti, achanti, agni, un groupe adja rassemble fon, éwé, gou ou popo.

Le système de classes nominales est presque disparu : il n'y a plus accord entre la classe du pronom, celle de l'adjectif ou du substantif.

Parmi les populations repoussées par la vague akan achanti, subsistent des langues d'un type spécial (ga, adangmé, mina, gondja) qui se rapprochent par certains traits des langues résiduelles du Togo ou des langues voltaïques.

Mais ces classifications linguistiques ne rendent pas compte de la situation : comme partout en Afrique — et surtout dans les régions côtières — le morcellement linguistique est gênant. D'où la diffusion de langues véhiculaires : certaines s'imposent par leur simplicité, d'autres parce qu'elles sont les langues de conquérants ou de commerçants comme le haoussa, d'autres enfin parce qu'elles ont eu la chance d'être choisies par quelque mission qui en a fait une langue littéraire, l'a codifiée, l'a enseignée. C'est le cas de l'éwé. Il s'agit d'autre chose avec le *pidjin-english*, le « petit nègre », véritables interprétations de l'anglais ou du français. Le pidjin, employé surtout en Nigéria et au Cameroun, est vraiment un dialecte original avec une phonétique particulière, des conjugaisons caractérisées par l'emploi de divers auxiliaires; la syntaxe est simplifiée et la construction est basée sur celle des langues locales. Quant au vocabulaire, il est généralement emprunté à l'anglais, mais comprend aussi des mots français, portugais, etc.

Certaines langues ont donné naissance à une littérature écrite, surtout au Ghana et en Nigéria — et à des périodiques. Cette production s'imprime bien entendu en caractères latins. Toutefois, afin de rendre mieux la phonétique locale, des signes divers ont été ajoutés à l'alphabet classique.

Cependant un peuple de cette région avait inventé un alphabet. Vers 1895, le chef des Bamoun, Njoya, qui avait vu les musulmans correspondre entre eux, et qui savait que les Allemands faisaient de même, convoqua les notables, inventa avec eux un premier système pictographique ou parfois idéographique.

La chose fut reprise plusieurs fois, et en quelques lustres les Bamoun arrivèrent à un système phonématique après avoir franchi les divers stades. Njoya avait obligé ses fonctionnaires à apprendre cet alphabet, et en 1912 il avait organisé des écoles pour le diffuser.

En 1913, son chef artisan commença même à couler des caractères et à construire une presse à imprimer.

Avec la conversion des Bamoun à l'islam puis avec la concurrence des caractères latins, l'écriture bamoun perdit tout intérêt pratique. Elle n'existe plus que comme preuve d'une activité culturelle peu commune.

Pour être complet, il faut rappeler la découverte d'une graphie particulière à la langue éfik. Mais il s'agit d'un phénomène récent et limité à une société secrète.

ANTHROPOLOGIE. DÉMOGRAPHIE

Les types les plus divers se rencontrent et se mêlent chez les Bamoun et les Bamiléké du Cameroun, chefs et notables sont de taille nettement plus élevée que le commun. On y pratique d'ailleurs une sélection consciente : les nobles choisissent pour épouses des grandes femmes. Des auteurs ont été frappés des traits mongoloïdes du visage des Noupé, des Jukun et des Yorouba. Si les Ewé et les Akan sont en général dolichocéphales, les Agni, Yorouba, Ibo sont mésocéphales. Chez les Baoulés on note des traits pygmoïdes (visages larges, tailles faibles).

L'importance de la population est un trait particulier de cette région où l'on trouve des concentrations

humaines inattendues en Afrique : cinq millions d'Ibo, et près d'un million d'Ibibio se pressent entre Niger et Cross River avec des densités de cent cinquante habitants au kilomètre carré dans le district d'Okigwi.

Les densités diminuent vers l'intérieur pour n'être plus que de dix au kilomètre carré chez les Noupé. L'évolution est semblable au Dahomey et au Togo : à partir de cinquante kilomètres dans l'intérieur la densité décroît généralement. Plus faible en pays achanti, elle atteint cependant quarante habitants au kilomètre carré, ce qui est exceptionnel en Afrique.

La côte du Bénin présente une autre anomalie : les villes y étaient importantes et nombreuses avant même l'arrivée des Européens : sur quatre millions de Yorouba, le tiers habite dans quinze villes de plus de vingt mille habitants.

Le taux d'accroissement démographique semble partout assez élevé. Cependant une régression ne serait pas impossible chez les Noupé avec les maladies vénériennes, les avortements, les contraceptifs.

Une immigration très forte amène au Ghana des travailleurs agricoles voltaïques, nigériens ou togolais. Après avoir préparé ou soigné les plantations cacaoyères des autochtones, certains obtiennent des terres et se fixent.

L'importance des masses humaines concentrées explique en partie que le golfe du Bénin soit la source d'une importante émigration ; il ne s'agit pas en général d'émigrants sans qualification professionnelle : les Yorouba partent souvent pour exercer un négoce. Togo-lais et Dahoméens s'expatrient comme employés ou fonctionnaires. Seuls les Bamiléké quittent leur pays surpeuplé pour coloniser tout le Cameroun par l'agriculture et le commerce.

L'ÉCONOMIE

Depuis une époque relativement lointaine ces régions ont été le siège d'une activité économique assez intense. On y vit en « économie du marché ». Partout les institutions nécessaires aux échanges se sont développées : les marchés traditionnels sont nombreux. Il y a même des

marchés de nuit. Les coutumes ont donné naissance à un droit commercial assez développé pour que les contrats utiles aient pu s'élaborer : commissionnaires, courtiers, mandataires ont vu leur rôle précisé; des associations professionnelles se sont formées qui cherchent à fixer des taux d'achat.

Dans l'ouest, l'or a joué probablement un rôle important dans cette vie économique préeuropéenne : il permettait de dépasser l'économie de subsistance, il incitait à l'épargne et obligeait à des comptes précis. Les poids à peser l'or témoignent à la fois d'un sens artistique profond et d'un effort pour la mensuration exacte. Les colas, le sel, les poissons secs sont encore l'objet d'un commerce important. À certaines saisons, le poisson d'eau douce — poisson du Niger surtout — vient concurrencer le poisson de mer, frais ou fumé, jusqu'à Lomé ou Abidjan. Des produits d'une consommation aussi quotidienne que maïs, farine de manioc et ignames sont également vendus sur les marchés, ce qui montre que l'autoconsommation ne suffit pas à alimenter la région. L'importance du commerce des ignames serait une nouvelle preuve, s'il en était besoin, que les populations actuellement côtières viennent des savanes humides, terroir qui convient beaucoup mieux à l'igname que la forêt. Ce tubercule très apprécié, matière de sacrifices, objet de fêtes de prémices, joue dans la culture de toute la région un rôle essentiel. Il est vraisemblablement depuis fort longtemps objet d'échanges puisque chez les Idoma le marché se nomme « là où il y a des ignames ».

Les femmes jouent un rôle de premier plan dans les marchés. Elles viennent y vendre la production agricole de leur famille ou le résultat de leurs travaux d'artisanat. Souvent aussi, organisées en guildes, elles font véritablement acte de commerce, achetant pour les revendre, aussi bien des produits agricoles que des marchandises importées d'Europe (textiles, quincaillerie, etc.).

Dans certains secteurs même elles ne participent pas, ou guère, à la vie agricole : les femmes yorouba ou noupé estiment probablement plus profitable de commercer.

L'agriculture n'a pas donné lieu ici à des trouvailles techniques : il s'agit de cultures nomades sur brûlis. Il faut seulement souligner la faculté d'adaptation des cultivateurs africains qui ont su acclimater des plantes nou-

velles. Le manioc a été en effet importé d'Amérique comme le maïs dont la place est pourtant devenue essentielle.

L'extension considérable des plantations de cacao mérite d'être mentionnée : cette région produit quatre-vingts pour cent du cacao africain. Les petites plantations indigènes de l'ordre de deux ou trois hectares apportent des ressources appréciables aux Agni, aux Baoulé, aux Achanti et aux Yorouba. Les plantations de palmiers à huile sont certainement plus anciennes. Quant aux kola-tiers, leur production alimente un circuit commercial uniquement africain.

L'alimentation repose en grande partie sur le maïs. Le repas est constitué d'une pâte plus ou moins compacte de maïs (parfois d'igname ou de manioc) absorbée avec une sauce, ragoût dans la composition duquel entrent des légumes, de l'huile, de la viande ou du poisson. Certains plats sont savamment élaborés. Au Togo, par exemple, un plat réputé portugais contient du jarret de veau, une autre viande, du poisson, du crabe, du gombo... Ces raffinements gastronomiques prouvent un niveau culturel élevé.

Les techniques et les arts en sont une meilleure preuve. Les bronzes à la cire perdue dont les meilleurs remontent au ^{xv}e siècle font la gloire des artisans d'Ife et de Bénin. Les sculptures sur bois ou sur ivoire sont également célèbres et parmi les terres cuites découvertes dans la vallée du Bas-Niger, il y a des chefs-d'œuvre d'art classique. Chez les Noupé, il existait des fabricants de perles et des verriers. L'artisanat dahoméen est également développé. Chez les Achanti, la sculpture sur bois et la bijouterie ont un cachet artistique indiscutable. Tisserands et teinturiers produisent des étoffes très appréciées et vendues à des prix fort élevés.

Comme presque partout, les forgerons (et les bijoutiers) sont castés. Mais les autres professions sont seulement organisées en corporations.

ORGANISATION POLITIQUE ET SOCIALE

Des États importants sont nés dans cette région et des systèmes politiques très variés y voisinent encore, des

plus simples aux plus complexes. Ibo et Ibibio de la Cross River n'ont guère la notion d'État : la population y est groupée en classes d'âge, une antique division en moitiés complémentaires se discerne dans les villes et villages, tandis qu'une oligarchie prend conscience d'elle-même à travers des associations où les riches peuvent acquérir des titres. Les Yorouba et les Fon avec leurs rois sacrés vivent dans un monde tout différent : l'Oni d'Ife, par exemple, est descendant d'Oduo, créateur de la terre et fondateur du peuple Yorouba. La participation à la lignée des prédécesseurs est assurée par le culte rendu à leurs crânes et par des traces de rites nécrophagiques. Le roi divin est entouré de tout un rituel et les attributs sacrés de la royauté exigent les soins d'artisans habiles : d'où la concentration de toutes sortes de métiers auprès de la cour et l'importance attribuée aux prouesses techniques. Mais le roi est seulement un réceptacle pour le sacré : s'il devient indigne il n'est plus rien. À Oyo un conseil surveille le roi, son chef jouit d'un pouvoir considérable : sa voix est déterminante pour le choix du roi, ses pratiques de divination révèlent si le roi est suffisamment pur pour offrir des sacrifices aux dieux et, en cas de déchéance, le monarque doit disparaître. Chez les Jukun même, le roi qui incarnait la moisson était rituellement mis à mort. Malgré les apparences, la royauté n'est donc pas absolue.

Le fait apparaît souvent à travers les modes de dévolution successorale. Dans un certain nombre de coutumes, les interrègnes sont assurés par un personnage titulaire d'un statut autonome qui jouit assez souvent de pouvoirs religieux, en particulier pour le couronnement du nouveau roi. Les règles successorales sont souvent peu claires et des conseils les interprètent. Dans plusieurs royaumes yorouba, chez les Noupé et leurs voisins Igbira, plusieurs familles ont le privilège, à tour de rôle, de fournir le chef. Même lorsque la primogéniture est adoptée, comme au Bénin, le système polygamique, extrêmement développé chez les grands, complique les choses, facilite les intrigues et aiguise les haines.

Dans certains États on a senti le besoin d'organiser les nobles ou les serviteurs chargés de fonctions à la cour. Au Bénin, en particulier, des sociétés les re-

groupent, permettant de les hiérarchiser. Ainsi le roi peut confier à des seigneurs villages ou provinces : à côté des chefs de villages issus de la population, un représentant du pouvoir central exerce une surveillance, perçoit les taxes, etc.

Chez les Noupé, le système est différent. Depuis la conquête musulmane, trois familles princières détiennent titres et apanages et le roi est le plus élevé en dignité de l'une des familles. Royauté féodale par conséquent plutôt que royauté sacrée.

Pour les Akan du Ghana l'*omanbene* a un caractère sacré car il est le lien avec les ancêtres. Aussi l'organisation coutumière évite-t-elle toute occasion de critique à son égard. Les décisions, les jugements sont proclamés par un truchement appelé à tort « linguiste » qui en endosse la responsabilité. La désignation d'un « chef du clan royal » décharge le roi du devoir de trancher les litiges dans son propre clan et empêche ainsi toute accusation de népotisme. L'équilibre des pouvoirs est assuré : un conseil siège auprès du roi. Mais si certains titres y sont héréditaires, des nominations restent possibles. Le peuple enfin est représenté par une association dont le leader était fort écouté quand il présentait critiques ou suggestions. La confédération achantie est un cas particulier : autour de l'*asantebene*, détenteur du « siège d'or », des dignitaires militaires exercent diverses fonctions et représentent les chefs fédérés.

Le droit matrilineaire a engendré chez les peuples akans une originalité nouvelle : la reine mère a un rôle particulièrement important. C'est elle qui désigne les héritiers possibles du roi. Elle joue auprès de celui-ci un rôle de mentor, le conseillant et le réprimandant au besoin. Elle règle les différends nés au palais, elle siège au tribunal royal. Cependant son autorité ne s'étend pas sur toutes les femmes du royaume. Chez les Bamiléké et les Bamoun du Cameroun, une *mafo*, mère du chef, est nommée à chaque intronisation. Elle participe activement à toute la vie de la chefferie et exerce un pouvoir sur toute la gent féminine.

Les traces de droit matrilineaire sont en effet extrêmement nettes parmi ces peuples. En Nigeria et au Dahomey l'importance économique des femmes est bien connue, et certaines présidentes d'associations jouent un

grand rôle dans la vie politique. Dans certaines tribus ewés, la parenté utérine est tenue en considération et le matrilineage possède des biens fonciers. Chez les Achanti, Agni et Baoulé enfin, tous les liens de parenté sont basés sur la ligne maternelle : l'héritier d'un homme n'est pas son fils mais le fils de sa sœur. Cette coutume est l'objet de discussions passionnées. En Côte-d'Ivoire en particulier une loi récente a aboli le droit matrilineaire. Le droit patrilinéaire est présenté comme plus moderne et plus conforme aux aspirations de la famille-ménage. Yorouba, Fon, Ibo, Edo du Bénin, vivent en régime patrilinéaire.

RELIGIONS

Au début du XIX^e siècle, la guerre sainte lancée par les Peul a étendu le domaine de l'islam dans la vallée du Niger. Le Noupé et quelques royaumes yorouba ont été conquis et convertis. La ville de Lagos est également un foyer d'islamisation. Le christianisme enfin a acquis une certaine audience depuis le milieu du siècle dernier.

Mais les religions autochtones restent bien vivantes. Dans l'ouest, en Côte-d'Ivoire et au Ghana, le culte des ancêtres semble l'élément dominant. L'esprit d'un individu s'attache à son tabouret, d'où le culte rendu aux sièges des ancêtres. Sous diverses formes, le culte des mânes se rencontre à peu près partout de la Cross River à la Comoë : culte des crânes, des sépultures. La débauche de sacrifices humains décrite parfois au Bénin ou au Dahomey est liée aux funérailles et aux commémoraisons des défunts : hypertrophie monstrueuse d'un culte profondément religieux.

Mais l'élément caractéristique de la vie religieuse du golfe du Bénin est le culte des grands *orisha*. Toute une mythologie raconte la filiation des dieux, leur geste. Indépendants d'un terroir ou d'un clan, ces divinités peuvent étendre leur protection sur des fidèles de races diverses. Religion universaliste, le culte des vaudous a été importé par les esclaves aux Antilles et au Brésil. Au Dahomey ou en Nigeria, il s'agit de cultes relativement bien organisés. Lors des cérémonies, le dieu prend

parfois possession d'un fidèle qui tombe paralysé ou épileptique. D'autres fois, c'est un malade qui pour guérir se consacre au dieu, ou encore un enfant qui avant sa naissance avait été promis au fétiche. Tous peuvent être astreints à des séjours dans un couvent fétiche, à des initiations, à des services auprès de la divinité. Ainsi, avec les titulaires de charges héréditaires se forme une sorte de clergé.

Concentration urbaine, organisation de royaumes puissants, commerces actifs caractérisent cette partie de la côte. Mais la diversité reste très marquée, en particulier dans l'organisation familiale : patrilinéaires et matrilineaires se côtoient.

UNIFICATION DES CULTURES ET DES TECHNIQUES LIÉES AU MILIEU CÔTIER

Face à la bigarrure ethnique, l'unité du milieu permet une certaine unification culturelle. Certaines techniques se sont imposées également sur tous les points de la côte d'Afrique occidentale.

Dans les estuaires ou les lagunes, beaucoup de peuples pratiquent la pêche. Mais on a la surprise de constater que des côtiers ignorent la pêche maritime, ou ont adopté cette activité à une période toute récente.

C'est ainsi que les Labadi du Ghana, fixés sur la côte depuis longtemps cependant, n'ont appris à pêcher que vers la fin du XVIII^e siècle à l'exemple des Fanti. C'est ainsi que sur les côtes du Dahomey, les pêcheurs autochtones sont relativement peu nombreux, la pêche est faite par des Togolais ou des Nigériens. Phénomène analogue en Côte-d'Ivoire, où l'industrie est à peu près entièrement aux mains d'Apolloniens ou de Fanti. Le petit nombre d'embarcations permettant la pêche en mer reste remarquable; un rapport établi en Sierra-Leone et au Ghana évalue la flotte de pêche de ces deux pays respectivement à quatre cents et à huit cents pirogues. Une première constatation s'impose donc, la pêche n'est pas une activité naturelle ou instinctive, elle n'est pas non plus une activité extrêmement répandue parmi les populations côtières.

Les côtes africaines n'ont pas engendré d'embarcations singulières : rien ici qui rappelle l'originalité du

kayak, les qualités de stabilité de la pirogue à balancier, la légèreté des canoës. Partout on retrouve la pirogue monoxyle taillée dans un tronc d'arbre.

Sur les barques des Lébou, un tronc d'arbre creusé sert de quille, au-dessus sont fixées des planches en guise de bordages, puis à l'avant et à l'arrière une planche verticale relie les deux bordés. Comme la partie monoxyle est plus longue que les bordages, l'ensemble évoque assez bizarrement la silhouette d'un navire muni d'un éperon à l'avant et à l'arrière. Les Popo du Dahomey ont adopté une construction analogue, deux planches rehaussent une pirogue monoxyle.

Les bateaux construits pour les fleuves ou les lagunes sont parfois plus modernes de construction : à Grand Popo on construit des barques à fond plat, avec des planches fixées sur des membrures.

Les barques qui remontent le Sénégal sont de ce type. Enfin les Baga de Guinée construisent des « goélettes » de type européen, tandis que dans le delta du Niger des charpentiers africains construisent des chalutiers en bois sur lesquels on monte un moteur diesel.

Des accessoires ont été empruntés et se sont largement diffusés. Chez les Lébou, au Ghana, au Dahomey, les pirogues sont souvent munies de bancs. Vers 1840 des pêcheurs du Ghana ont adopté une voile carrée; actuellement le mât et la voile sont employés assez largement.

Les engins de pêche évoluent en même temps. L'épervier aurait été emprunté à l'Europe à une date vraisemblablement ancienne, le trémail, la seine sont d'emprunt beaucoup plus récent.

La technique de la pêche maritime permet tout au long des côtes la diffusion d'un certain outillage; en effet, elle entraîne des migrations. Contrairement à ce qui se passe en Europe, la plupart des pêcheurs de la côte occidentale d'Afrique ne se livrent pas à de longs voyages pour rejoindre leurs lieux de pêche à bord de leurs engins personnels. Leur science de la navigation et la qualité de leurs bateaux ne le leur permettraient peut-être pas. Aussi chargent-ils tout simplement leur matériel sur les cargos européens qui assurent le service de la côte, et c'est comme passagers qu'ils débarquent dans les ports auprès desquels ils feront leur campagne de pêche.

Migrations de Dakarois vers Conakry, migrations de Sierra-Leonais aux îles de Loos, migrations de Fanti ou d'originaires d'Accra tout le long de la Côte-d'Ivoire jusqu'à Grand Drewin, Tabou ou Lahou. Les plus spectaculaires sont très probablement les migrations de Dahoméens en direction de Pointe-Noire. Le courant est ancien, puisque dès 1913 on signale qu'aux bouches du Congo des pêcheurs lagosiens et dahoméens approvisionnent un port. À l'heure actuelle, une soixantaine de pêcheurs dahoméens vivent auprès de Pointe-Noire.

La pêche peut imposer une unité des techniques, les migrations de pêcheurs peuvent faciliter un certain mélange des idées et des cultures, l'absence de commerce maritime a rendu impossible la naissance d'une véritable civilisation maritime. Les pêcheurs sont tributaires des navires européens pour gagner les lieux de pêche. C'est dire qu'il n'y a pas de vie maritime traditionnelle. Aucun cabotage au sens véritable ne paraît s'être développé pour donner naissance à des relations entre peuples éloignés. Aucun commerce important ne s'est exercé par voie de mer, aucun État n'a pu naître en se fondant sur le commerce maritime. La nature des embarcations, les techniques de la navigation, les techniques commerciales enfin ne permettent guère de migrations, pas plus qu'elles ne permettent un commerce au long cours. Aussi aucune thalassocratie ne s'est implantée sur les côtes d'Afrique.

Cependant, les régions côtières produisaient des marchandises extrêmement appréciées et nécessaires à la vie de l'homme : sel et poisson. Ces deux denrées d'ailleurs ne sont pas une production exclusive de la région côtière et les salines des régions désertiques sont probablement plus actives que celles de la côte, de même que les pêcheries du Niger ou du Logone sont plus riches que les pêcheries maritimes. Cependant il y avait là matière à commerce. Mais les traditions commerciales dans ces régions ne sont pas très fortes. Aussi est-il fréquent que le marché du sel ou du poisson soit dans les mains de populations venues de l'intérieur et qui colonisent ainsi, sur leurs propres territoires, les populations riveraines de la mer.

Si le commerce côtier n'a pas pu donner naissance à une civilisation maritime, les traits caractéristiques de la

côte ont eu cependant une influence unificatrice. Et à l'époque moderne, une civilisation caractéristique de la côte africaine est née. Les populations côtières ont été les intermédiaires obligés entre les Européens et l'intérieur de l'Afrique. Elles ont transmis et filtré les productions, les marchandises et les idées. Elles ont servi de guides aux explorateurs européens et ont profité de leur prestige auprès des populations nouvellement découvertes. Pour prix de leurs services, ou plus simplement pour prix de leur neutralité, les peuples côtiers ont perçu toutes sortes de redevances, de droits d'octroi, de cadeaux, les « coutumes » comme on disait au ^{xvii}e ou au ^{xviii}e siècle. Ces gains ont permis aux chefs locaux de conserver un prestige et un pouvoir qu'ils n'auraient peut-être pas acquis sans cela. Guides des Européens, commerçants pour leur compte, employés des maisons de commerce, les peuples côtiers ont été le germe de l'évolution africaine. Le métissage chez eux a été relativement intense. De l'estuaire de la Gambie jusqu'à celui du Congo, nombreux sont les hommes qui, avec ou sans droit, portent des patronymes européens : les Johnson, les Wilkinson, les d'Almeida ou les de Suarez. La vieille bourgeoisie saint-louisienne forme de l'autre côté de l'Atlantique une réplique de la société créole des Antilles. Et la ville de Gorée évoque la grâce des vieilles habitations provinciales ou coloniales du Midi méditerranéen ou de la Louisiane. Au Togo et au Dahomey, une fraction importante de la bourgeoisie urbaine porte des noms portugais et est dite brésilienne; elle est constituée, dit-on, de descendants d'esclaves libérés du Brésil. Au Libéria l'élite du pays a été rapatriée des États-Unis.

Financièrement, les populations côtières se sont enrichies grâce aux salaires qui leur étaient versés par les administrations ou par les maisons de commerce grâce au trafic auquel elles participaient. Intellectuellement enfin, toute cette frange côtière de l'Ouest africain forme la partie la plus européanisée, la plus évoluée, au sens où l'on emploie couramment ce mot, de l'Afrique. Après avoir été les premiers alliés des Européens, les côtiers ont été leurs premiers adversaires; c'est chez eux qu'est né le nationalisme africain. Chose étrange, ce nationalisme est né souvent en liaison avec des mou-

vements antillais. La présence de l'Europe a donc donné naissance à une civilisation côtière africaine qui présente quelque unité.

À l'heure actuelle d'ailleurs, ces populations qui, hier encore, étaient les guides de l'ensemble de l'Afrique se voient disputer la première place dans tous les domaines. Dans le domaine de l'économie comme dans le domaine de la politique, les populations de l'intérieur retrouvent leur influence. Presque partout on voit la côte perdre le pouvoir au profit de l'intérieur. On doit constater une fois de plus qu'en Afrique les États ne semblent pas s'édifier à partir de la mer.

Souvent refoulés sous la pression de conquérants qui dominaient l'intérieur, les peuples côtiers sont arrivés bien difficilement à édifier une civilisation de quelque ampleur. Tous ne sont pas parvenus à s'organiser sous forme d'États, et malgré certaines réussites extraordinaires dans le domaine du riz en particulier, la plupart de leurs techniques restent d'un niveau inférieur à celles des populations de l'intérieur. Au cours du dernier siècle, leur situation géographique les a amenées à adopter un certain nombre de manières de vivre et de penser importées d'Europe. Ces populations ont eu alors un prestige éclatant. Sont-elles aujourd'hui dépassées par les événements et la montée des peuples continentaux va-t-elle les condamner à retomber dans l'oubli ? Cela n'est pas sûr car, parmi les peuples côtiers, l'évolution intellectuelle, l'acculturation aux méthodes, aux techniques, à l'éducation européennes ont été suffisamment importantes pour que la majorité ou parfois l'ensemble d'un peuple se transforme en une petite bourgeoisie. Sans avoir peut-être dans l'Afrique de demain le premier rôle auquel ils prétendaient dans l'Afrique d'il y a vingt ans, les peuples côtiers vont encore avoir à remplir pendant de nombreuses années un rôle d'éducateurs auprès des gens de l'intérieur ; c'est à eux qu'il appartiendra de traduire les idées qui viennent déferler sur l'Afrique traditionnelle.

Jacques BINET.

BIBLIOGRAPHIE

- AMON D'ABY, F., *Croyances et coutumes des Agni de la Côte-d'Ivoire*, Larose, Paris, 1960.
- BAUMANN, H. et WESTERMANN, D., *Peuples et civilisations de l'Afrique*, Payot, Paris, 1948.
- BETES, H. V., *The Story of sacred wood carings*, édité par Macrow, publié par Nigeria Magazine, Lagos.
- BOHANNAN, L. P., *The Tiv of Central Nigeria*, International African Institute, Londres, 1953.
- BRADBURY, R. E., *The Benin Kingdom*, International African Institute, Londres, 1957.
- BUCHANAN, K. M. et PIGH, J. C., *Land and Peoples in Nigeria*, University of London Press, 1955.
- CLOZEL et VILLAMUR, *Coutumes indigènes de la Côte-d'Ivoire*, Challamel, Paris, 1902.
- CORNEVIN, R., *Histoire des peuples de l'Afrique noire*, Berger-Levrault, Paris, 1960.
- CULLOCH, M. C., *Peoples of Sierra-Leone protectorate*, International African Institute, Londres, 1950.
- DELAROZIÈRE, R., *Les Institutions politiques et sociales des populations dites Bamiléké*, Ifan, Études camerounaises, 1950.
- DUGAST, I. et JEFFREYS, M., *L'écriture des Baurum*, Ifan, Cameroun, 1950.
- FORDE, D., *The Yoruba speaking peoples of South Western Nigeria*, International African Institute, Londres.
- FORDE, D. et JONES, G. I., *The Ibo and Ibibio speaking peoples of S. W. Nigeria*, International African Institute, Londres, 1950.
- FORDE, D., BROWNE AMSTRONG, *Peoples of the Niger Benoue confluence*, International Institute, Londres, 1910.
- GENEVIAN, J., *Éléments d'une monographie d'une division administrative libérienne, (Grand Bassa Country)*, Ifan, Dakar, 1952.
- LE HÉRISSÉ, *L'Ancien royaume du Dahomey*, Paris, 1911.
- HIMMELHEBER, H. et V., *Die Dan*, Kokhmann verlag, Stuttgart, 1958.
- HOLAS, B., *Le culte de Zie, éléments de religion Kono*, Ifan, Dakar, 1954.
- HOLAS, B., *Les masques Kono*, Paris, 1952.
- HOLAS, B., *Mission dans l'Est libérien*, Ifan, Dakar.
- LABOURET, H., *Paysan d'Afrique occidentale*, Gallimard, Paris, 1941.
- LEROI-GOURHAN, A. et POIRIER, J., *Ethnologie de l'Union française*, P.U.F., Paris, 1952.

- LITTLE, K., *The Mendé of Sierra Leone*, Routledge and Kegar, Londres, 1951.
- LECOQ, R., *Les Bamileké*, Présence Africaine, Paris, 1953.
- MANOUKIAN, M., *Akan and Fan adaugnie peoples of the Gold Coast*, International African Institute, Londres, 1950.
- MANOUKIAN, M., *Ewe speaking people of Togoland and the Gold Coast*, International African Institute, Londres, 1952.
- MEEK, C. K., *A Sudanese Kingdom ; an ethnological survey of Jukun speaking peoples*, Londres, 1931.
- MEYRTOWITZ, E., *The Akan of Ghana, their ancient beliefs*, Faber and Faber, Londres, 1958.
- HOUIS, *La Guinée française*, Editions Maritimes et Coloniales, Paris, 1953.
- NADEL, S. F., *A black byzantium, the kingdom of Ntpe*, International African Institute, Londres, 1942.
- NORTHCOTE, Th., *Anthropological report on the Edo speaking peoples of Nigeria*, Harrisson and Sons, Londres, 1910.
- NORTHCOTE, Th., *Anthropological report on the Ibo speaking peoples of Nigeria*, Harrisson and Sons, Londres, 1913.
- NORTHCOTE, Th., *Anthropological reports on Sierra Leone. Law and customs of Timne*, Harrisson and Sons, Londres, 1916.
- PALES et TASSIN DE SAINT-PEREUX, *L'alimentation en A.O.F.*, O.R.A.N.A., Dakar, 1954.
- PAULME, D., *Les gens du riz*, Paris, 1954.
- PAULME, D., *Une société de Côte-d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bete*, Mouton, Paris, 1962.
- RATTRAY, *Ashanti*, Oxford Clarendon Press, 1920.
- RATTRAY, *Religion and art in Ashanti*, Oxford Clarendon Press, 1927.
- RATTRAY, *Ashanti law and constitution*, Oxford Clarendon Press, 1929.
- SCHAEFFNER, A., *Les Kissi, une société noire et ses instruments de musique*, Hermann, Paris, 1951.
- SPIETH, *Die Ewe stamme*, Dietrich Reimes, Berlin, 1906.
- TARDITS, C., *Les Bamileke de l'Ouest-Cameroun*, Berger-Levrault, Paris, 1960.
- TEIXEIRA DA MOTA, A., et VENTIN-NEVES, M. G., *Habitacão indigena na Guiné Portuguesa*, Centro de estudos da Guiné Portuguesa, Bisgau, 1948.
- TAUXIER, L., *Nègres gourois et gagous*, Jouthnès, Paris, 1924.
- THOMAS, L. V., *Les Diola*, Ifan, Dakar, 1958.
- VERGER, *Note sur le culte des Orisa et vodun à Bahia et à l'ancienne côte des esclaves*, Ifan, Dakar.
- VIARD, R., *Les Guerès*, Société d'éditions géographiques maritimes et coloniales, 1934.
- Cartes Ethno-démographiques de l'Afrique Occidentale n^{os} 1-2-5, Ifan, Dakar, 1952.

12 NOV 1975

Ethnologie régionale I



Tirage à part

ENCYCLOPÉDIE
DE LA PLÉIADE



03797